

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° B2024-03-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 juin à 9h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 13 juin 2024.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 10 Pouvoirs : 0
Votants : 10

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE); Grégory BONNET (MONTCEL); Jérôme BOREL (SERVANT); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Marc CARRIAS (EFFIAT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX)

Excusés :

Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Olivier COUCHARD (MANZAT); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Karina MONNET (ARTONNE); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Monsieur Marc CARRIAS a été élu secrétaire de séance.

Objet : ADHESION A L'ADERE LAURA

L'Union Nationale des ADERE est une centrale de référencement associative composée d'associations régionales, les ADERE.

L'objectif des ADERE est de proposer à tout organisme à but non lucratif une offre qualitativement compétitive, avec une négociation basée sur un système de mutualisation.

Ainsi les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels sur plus d'une centaine de fournisseurs (notamment photocopieurs, fournitures de bureau, véhicules et prestations diverses), grâce au volume d'achat généré par l'ensemble du réseau.

Le coût de l'adhésion est de 50 € TTC / an, pour toute l'offre.

Il est proposé au Bureau Syndical d'autoriser l'adhésion du Syndicat de Sioule et Morge à l'ADERE régionale LAURA (Limousin, Auvergne et Rhône-Alpes), pour un coût de 50 € TTC / an.

Cette proposition a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation des Régies de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 13 juin 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'adhésion du Syndicat de Sioule et Morge à l'ADERE régionale LAURA (Limousin, Auvergne et Rhône-Alpes), pour un coût de 50 € TTC / an, à compter du 24 juin 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à cette adhésion.

Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 22 juin 2024,

Le Président,
Luc CAILLOUX

